

Institut Européen des Jardins & Paysages

Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie

Province de Luxembourg

Parc du Château d'Assenois ou d'Ansembourg

Auteur(s) : Nathalie de Harlez et l'Institut du Patrimoine wallon

*Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie
Province de Luxembourg
Parc du Château d'Assenois ou d'Ansembourg*

Nom du jardin	Parc du Château d'Assenois ou d'Ansembourg
Date de création	fin du XIX ^e siècle ; 1910-1915
Province	Luxembourg
Arrondissement	Neufchâteau
Commune	Léglise
Coordonnées	rue des Bruyères, 89 ; 6860, Assenois ;
Localisation	Latitude : 49.8018209 Longitude : 5.4629873999999745

Historique

La seigneurie d'Assenois, autrefois entourée d'un hameau, se dressait au sud du village éponyme. Ses origines connues remontent au XVIII^e siècle. Plusieurs grandes familles s'y succèdent : les Hardy, Lamock et, après la Révolution française, les Herelle jusqu'en 1890. Le logis construit entre la fin du XVIII^e siècle et le début du XIX^e siècle est un édifice en schiste crépi partiellement essenté d'ardoises, situé à l'avant de la propriété. À la fin du XIX^e siècle, des aménagements paysagers - partiellement réalisés - donnent lieu à la création d'un premier parc dont il subsiste encore des chemins de promenade, deux bassins supérieurs ponctuant la longue perspective sud-ouest ainsi que de nombreux arbres plantés en lisière des sous-bois, en bosquet ou en situation isolée. Peu de temps après, la propriété est agrandie vers le nord grâce au rachat de la voirie communale et de quelques maisons du hameau tandis que le village se déplace plus au nord, le long de l'axe reliant Neufchâteau à Tintigny. Derrière l'ancienne paroisse Saint-Etienne, est implanté un potager maintenu en culture jusque dans les années 1970. Entre 1910 et 1920, sur les terrains dominant la propriété, est érigé un imposant complexe castral en pierre de Meuse, de style néorenaissance attribué à l'architecte Flahaut. L'édifice est précédé au sud-ouest d'un jardin en terrasses. Les carrés de gazon sont agrémentés d'un bassin ou ponctués de haies de buis ou de topiaires de formes variées. Au sud-ouest, le décaissement d'une bande de terre semble indiquer l'existence de douves ; cette impression est renforcée par la présence d'un pont à arches permettant de rejoindre la cour du château. Dès la fin de la Première Guerre, le propriétaire poursuit l'aménagement paysager initié près de trente ans auparavant en implantant trois nouveaux étangs de pisciculture, à la suite des plans d'eau préexistants, de manière à valoriser la longue échappée forestière. Amateur féru de botanique, il introduit dans le parc de nombreuses essences résineuses (sapin, pin Weymouth, tsuga, douglas, wellingtonia, cyprès chauve, etc.) et crée même une pépinière de conifères au sud-ouest où il obtiendra une nouvelle variété de mélèze par croisement. Dans les années 1950, les boisements d'essences feuillues qui couvrent le plateau environnant sont progressivement remplacés et étendus par des peuplements de résineux qui obturent progressivement les échappées et les cônes de vue. Contrairement au vieux château, implanté de manière décentrée, le nouvel édifice érigé en partie haute de la propriété, bénéficie plainement de l'agrément du jardin en terrasses et du parc formant avant-plan aux plateaux boisés de l'Ardenne Centrale.

Description

Éléments architecturaux : Un muret en schiste clôture la propriété depuis la rue. Il est percé, dans l'axe du château, d'une petite ouverture fermée par une grille. L'accès au vieux château (fin du XVIII^e siècle ou début du XIX^e siècle) est marqué

par une belle grille en fer à cheval fixée à des piliers en schiste. À droite de l'entrée (ancienne ferme traditionnelle en schiste crépi. Adossée au mur-pignon nord-est de l'ancien château, dépendance ruinée en schiste abritant les communs dont un lavoir et une bergerie. La cour arrière du nouveau château, construit en pierre de la Mollignée durant la Première Guerre mondiale, est entourée d'un ensemble de dépendances abritant écurie, conciergerie et maison de chapelain. Certaines de ces ailes présentent un rez-de-chaussée en galerie ouverte. L'ensemble est accessible au nord-est par un porche et, au sud, par un pont en pierre. Deux habitations récentes occupent la partie basse du parc. Dans les bois, glacière sous terre précédée d'un couloir d'accès en schiste montrant des restaurations en béton. Émergeant du sol, l'orifice sommital d'alimentation est toujours visible. Dans les prairies, édicule en béton abritant un bélier hydraulique assurant l'alimentation en eau du nouveau château. Au sud-ouest, ensemble de trois terrasses soutenues par des murs en pierre masqués par des haies.

Éléments mobiliers : Au devant de cette demeure, imposant pied supportant un vase à tête de lion, le tout en béton. Sur la terrasse supérieure, cadran solaire sur un socle en pierre arrondi portant une plaque en bronze gravée : « E. Van den Hove Fecit. Bruxellensis. Anno 1894 ». Au départ des trois allées menant au nouveau château, quatre potelets en fonte de grandes dimensions sont reliés par des chaînes. Ce dispositif se répète au point de rencontre des allées, et au pied du pont conduisant à la cour du château. À côté du pont, statue en fonte sur un socle en pierre représentant Jeanne d'Arc en armure portant l'étendard. Cette statue serait due à un artiste du nom de Fourmary, vers 1894.

Éléments végétaux : Aux abords nord de l'ancien château, un massif de buis (*Buxus sempervirens*), un chêne sessile (*Quercus petraea*), un érable panaché (*Acer platanoides* 'Leopoldii'), un érable sycomore (*Acer pseudoplatanus*), un îlot de cyprès de Lawson (*Chamaecyparis lawsoniana*) et un hêtre pourpre (*Fagus sylvatica* 'Atropurpurea'). Par le chemin sud-ouest rejoignant le nouveau château, on peut voir un groupe de cinq remarquables frênes communs (*Fraxinus excelsior*), une plantation de quatre douglas (*Pseudotsuga menziesii*) et quelques hêtres pourpres (*Fagus sylvatica* 'Atropurpurea'). À l'ouest, bordant la longue perspective, belle scène paysagère composée de tilleuls de Hollande (*Tilia platyphyllos*), de tilleuls à feuilles cordées (*Tilia cordata*), d'érables panachés (*Acer platanoides* 'Leopoldii'), de hêtres pourpres (*Fagus sylvatica* 'Atropurpurea'), d'un frêne pleureur (*Fraxinus excelsior* 'Pendula'), d'érables pourpres (*Acer platanoides* 'Purpureum') et de platanes communs (*Platanus x acerifolia*) ; à l'est de cette coulée verte, deux wellingtonias (*Sequoiadendron giganteum*) dominent la strate arborée indigène composée en principal de chêne sessile (*Quercus petraea*), de charmes (*Carpinus betulus*) et de frênes (*Fraxinus excelsior*). Vers le sud, un îlot de frêne (*Fraxinus excelsior*) et un massif de rhododendron (*Rhododendron ponticum*). Sur les trois terrasses étagées au sud-ouest du nouveau château, nombreux topiaires de buis (*Buxus sempervirens*) et d'if (*Taxus baccata*). À l'est du château, massif composé de hêtre pourpre (*Fagus sylvatica* 'Atropurpurea') et vert (*Fagus sylvatica*) et de tilleul (*Tilia x europaea*) ; non loin, une belle sapinette d'Orient (*Picea orientalis*). Au nord-est, jeune allée de hêtre pourpre (*Fagus sylvatica* 'Atropurpurea') venue remplacer une ancienne allée d'orme abattue vers 1970. Au sud-ouest, long axe planté (drève puis allée simple) composé successivement de marronnier d'Inde (*Aesculus hippocastanum*), d'érable plane (*Acer platanoides*) et de hêtre (*Fagus sylvatica*). Au-delà de la croisée nord-est/sud-ouest, allée de douglas (*Pseudotsuga menziesii*). Dans les bois au sud, courte allée de douglas (*Pseudotsuga menziesii*) menant à une ancienne pépinière de résineux où l'on retrouve quelques vieux cyprès de Lawson (*Chamaecyparis lawsoniana*) et de nombreux hybrides entre le mélèze du Japon (*Larix japonica*) et le mélèze d'Europe (*Larix decidua*).

Potager : La propriété comptait deux espaces potagers. Le premier, au nord-est de l'ancien château, était divisé en croix et emmuré sur trois côtés. Aujourd'hui désaffecté, il est enherbé, mais l'empreinte des sentiers demeure visible. Le deuxième potager était implanté dans le voisinage d'une ancienne ferme, à l'angle est de la propriété. Cet espace est, depuis quelques années, transformé en jardin d'agrément. Au nord-ouest de la propriété, au-delà de l'enceinte, subsiste encore un verger ponctué de quelques vieux sujets et ceinturé d'une haie vive. Les murs de soutènement des terrasses du nouveau château sont couverts de fruitiers palissés conduits en formes diverses.

L'eau : Vis-à-vis de la façade nord de l'ancien château, margelle en béton au profil chantourné cernant autrefois un bassin. Au sud-ouest, plan d'eau ancien aux courbes souples, agrandi en mai 2002. Au sud-ouest, dans une perspective encaissée, suite de cinq étangs alimentés par des sources, aménagés pour la pisciculture au début du XX^e siècle. Le premier étang est agrémenté

d'un îlot et le deuxième, plus ancien, est animé de cascades. Dans la zone boisée (sud-ouest), plusieurs surfaces d'eau envasées. Sur la terrasse médiane, actuellement à sec, bassin circulaire à plafond de brique et margelle en pierre.

État de conservation : L'implantation, dans les années 1910, d'un nouveau château sur le plateau sud-ouest, accompagné d'un jardin en terrasses, a sensiblement modifié le site ancien. Les nombreuses allées et cheminements qui parcouraient le parc paysager sont encore bien visibles. Des replantations régulières permettent d'en maintenir l'esprit. Dans les années 1950, la plantation d'un boisement de rapport constitué principalement de résineux est venue déprécier l'ensemble paysager; ces zones boisées devraient être progressivement exploitées et replantées de feuillus. Il faut noter l'effondrement de la cascade en aval du deuxième plan d'eau et la mise à sec des deux bassins. Depuis les années 1970, l'allée d'ormes a été replantée de hêtre pourpre et le potager au nord-est est laissé à l'abandon. Une habitation récente a été construite à proximité du plan d'eau récemment curé et agrandi, derrière le vieux château.

Maintenance : Cette vaste propriété est entretenue de manière rigoureuse, en particulier aux abords de deux édifices. Les zones boisées encadrant les perspectives bénéficient d'une gestion forestière appropriée. De nouvelles plantations, régulièrement mises en place, devraient garantir l'avenir du parc tandis que les boisements de résineux, plantés dans les années 1950, seront progressivement supprimés et remplacés par des feuillus de manière à retrouver la structure du parc du XIX^e siècle.

Cartographie

Carte chorographique des Pays-Bas autrichiens du Comte de Ferraris (1771-1777) : 180/1

Carte topographique 1.20.000^e (Dépôt de la Guerre) : 68/1 (Assenois) Impr. coul. 1898

Carte topographique 1.10.000^e (Institut Géographique National) : 68/1

Orthophotoplan 1.10.000^e (Service Public de Wallonie) : 68/1/1

Bibliographie

BAUDOIN Jean-Claude et de SPOELBERCH Philippe, *Arbres de Belgique. Inventaire dendrologique 1987-1992*, s.l., 1992, p. 451.

Informations administratives

Publié : oui

Superficie : 15 hectares

Informations complémentaires

Auteur du formulaire : Didier Hoyos / Odile Moreau

Date de création de la notice : 2003-01-26

Index

Statut : privé

Ouverture : fermé au public

Type : Paysager